Image not found or type unknown

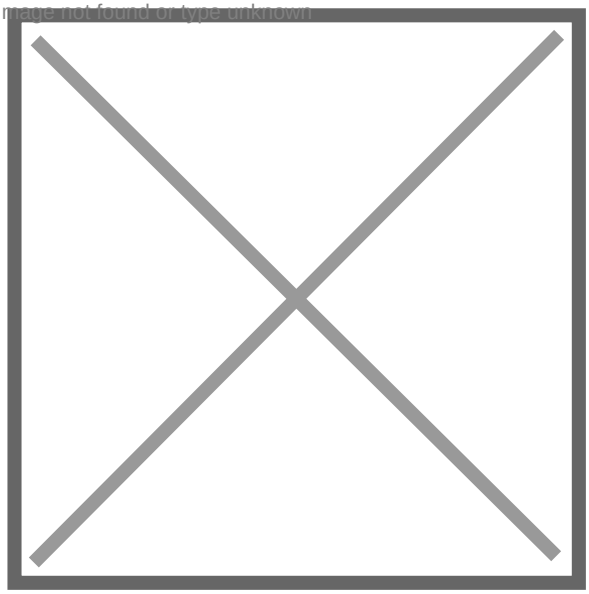

Vol, falsification abus location

Par **Damdam10**, le **05/10/2018** à **02:50**

Bonjour
Je suis gérant d'une Sarl depuis 2013 suite a l'achat d'un fond de commerce.
dés mon début d'activité, Jai rencontrer de sérieux problème financier du a ma salarier, mon loyer n'était hélas pas honorer entièrement car la banque se servait avant.
L'agence locative est venu prétextant être autoriser à ce servir directement dans ma caisse, malgré mes appels a l'aide auprès de la CCI aucune réponse ne ma été donner et comme je devais un mois au cabinet comptable eux non plus non pas voulu me renseigner.
,tous les mercredi elle venait prendre les espèce ainsi que les chèques intituler a l'ordre de mon entreprise.
ayant un loyer de 4000€ cette personne engendrait 5000€ voir plus par mois elle le justifier pour les créances

Je suis naïf et sans expérience je me suis douter de rien
la banque qui encaissait mes cheques aurait du refuser hors rien, alors je me suis pas inquieter !
Un jour un cheque impayer est revenu a l'agence locative celle ci ma prevenu en indiquant le non de mon client, celui ci devait ce présenter a l'agence pour régulariser aprés l'avoir contacter il m'est revenu trés embété car la femme de l'agence ne lui a pas redonner son chéque elle la detruit, il ma explique qu'il etait inscrit bien mon ordre de ma société mais en plus il etait mentioner: "pour le compte de lagence ... locative"

en 2015 je me suis présenter au tribunal de commerce pour demander de l'aide je me suis trouver en redressement, aussitot expliquer mon probleme avec cette agence, ma mandataire à arréter c'est agissement.

Aprés avoir expliquer aupres de la banque car celle ci ce demandait ou l'espece et les chéque était deposer, la banque ma conseiller de porter plainte et d'attaquer l'agence ainsi que la

banque qui a recu les chéque,
je me suis rapprocher d'un avocat malheureusement ce lui ci c'est pas trés bien fait comprendre auprés du procureur, il ne comprenait pas trop l'intituler que mon avocat a expliquer 'abus de confiance, vol,faux , usage de faux'
j'ai regler 3500€ a l'avocat pour finalement rien comprendre.malgrer avoir les preuve des encaissment des chéques (avant de lui donner, je fesait des photocopie et je demandait toujours un recu pour l'especes) j'ai reussi a obtenir le grand livre ou ont apercois bien les montant des chéques deposer! en tous 23500€

Si vous s'aviez comment je suis demotiver
je paye 12000€ de charge par ans à mon propriétaire et il me reclame le double, aucun justificatif aidez moi svp

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés